

Le Journal des Bovéniens

Bulletin d'informations municipales

Numéro 69
Octobre 2021



C'est l'automne !



Bonne retraite Marcel!

Page 11



C'est la rentrée!

Page 13



Travaux école primaire

Page 14

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Suivant l'évolution du protocole sanitaire

OCTOBRE

29 - Maison des Jeunes - Halloween
 29/30/31 et 01/11 - Comité Historique - Exposition -
 Salle des Fêtes

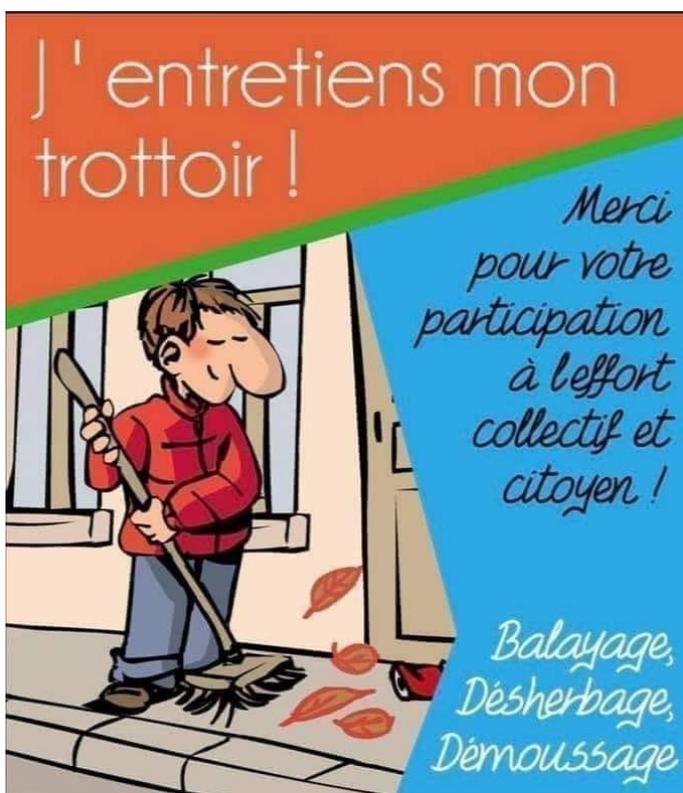
NOVEMBRE

05 au 15 - Ducasse du centre de Bouvigny
 11 - Cérémonie du 11 novembre - Salle des Fêtes
 12 - Charitables - Soirée Patates - Salle des Fêtes
 14 - Amicale Laïque - Marché aux puces - Bouvigny
 Centre
 19 - Amicale Laïque - Soirée Patates - Salles des Fêtes
 20/21 - Entente de l'Artois - Repas - Remise des prix
 -Salle des Fêtes

21/22 - Bouvigny-Côté Jardin -Troc plantes - Maison
 des Associations
 27 - Ecole de Musique de Bouvigny-Boyeffles -
 Repas Sainte Cécile - Salles des Fêtes
 28 - Bleu Blanc Vert - Marche du Souvenir - Hall de la
 Salle Florence Arthaud

DECEMBRE

3 - Maison des Jeunes - Saint -Nicolas - Salle Florence
 Arthaud
 4/5 - Amicale Laïque - Yoga - Salles des Fêtes
 11/12 - Comité des Fêtes de Bouvigny-Boyeffles -
 Marché de Noël - Patinoire
 18 - FCB - Arbre de Noël - Salle Florence Arthaud
 19 - Tennis - Arbre de Noël - Salle Florence Arthaud



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé,
 et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la
 longueur de son habitation"

Le journal des Boviniens

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Tél : 03.21.29.16.59

Mail : mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Site web : www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX

Réalisation : service communication

Journal édité par la Mairie
de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

JE N'EMBELLIS PAS MA RUE ET JE GÈNE LE PASSAGE !

Les Agents de la collecte sont passés

JE NE SORS PAS MES POUBELLES TROP TÔT ET JE LES RENTRE
 APRÈS LA COLLECTE !

Etat Civil**Décès**

09/05/2021 MORELLE Eugène
 31/07/2021 WASZKIEWICZ Edwige
 01/08/2021 KONIECZKA Michel
 03/08/2021 HORYZA Michel
 12/08/2021 MASQUELIN Reine
 20/08/2021 PEDZIAK Henri
 22/08/2021 MUTEL Yves
 01/09/2021 FLAMENT Jean-Pierre
 19/09/2021 PINCHON Marie-Thérèse

Naissances

01/02/2021 ZBIK PRANGERE Adriel
 19/07/2021 GOURLAIN Baptiste
 22/07/2021 GRADISNIK Alix
 22/07/2021 SERRANO NORMAND Inès
 24/07/2021 RIBOULET Céleste
 31/07/2021 BASILE Sophie

Mariage

03/07/2021 LHERBIER Cédric et HAEGEMAN Estelle

Crédit Mutuel
Nord Europe



senior
assistance

UN SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Accessible à tous, clients ou non du Crédit Mutuel

BULLY LES MINES : 100, Rue Roger Salengro



Appelez-nous

0 820 352 048

Service 0,12 € / min
+ prix appel



Connectez-vous
sur **cmne.fr**

Suivez-nous !



Le Crédit Mutuel, banque coopérative qui appartient à ses clients-sociétaires.

Senior Assistance est opéré par SENIOR ASSISTANCE SALP entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale - SAS au capital de 1 500 000 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg - Correspondance abonnés : TSA 18625 - 59686 Lille CEDEX 9. RCS Strasbourg n°493 318 984 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 28 493 318 984. L'activité de service à la personne a été déclarée sous le n° SAP493318984 délivré par le Préfet du Bas-Rhin le 21/11/2014.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, SA coopérative de crédit à capital variable - 4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille Métropole 320 342 264.



Conception : Studio de création CMNE - Document non contractuel - Crédit photo : Getty Images - 01/21.

La satisfaction client, notre priorité.



Pour la 5^{ème} année consécutive
depuis la création du palmarès

Enquête en ligne réalisée par Statista auprès de 20 000 consommateurs du 22 juillet au 30 août 2020, et publiée dans le magazine Capital de novembre 2020.



Élu Service Client de l'Année 2021

*Catégorie Alarme et télésurveillance - étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

97%

97% de nos abonnés satisfaits

Étude de satisfaction menée en 2019 auprès de 38 559 abonnés suite à une installation, une maintenance ou une intervention sécuritaire.

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2021



Le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 08 juin 2021
Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création de 2 emplois non permanents
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- de créer deux emplois non permanents, dans le grade d'adjoint technique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs
Il est proposé l'ouverture d'un centre de loisirs, avec création d'emplois, pour les périodes suivantes :
- Du 25 octobre 2021 au 05 novembre 2021 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois,

- Du 20 décembre 2021 au 24 décembre 2021 de 14h à 17h pour les 6/17 ans, création au maximum de 3 emplois,
- Du 07 février 2022 au 18 février 2022 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois.

Il est fait part également de manifestations organisées par la maison des jeunes durant l'année : chasse à l'œuf, halloween, Saint Nicolas, mercredis récréatifs, patinoire lors du marché de Noël. Il est proposé la création : au maximum de 3 emplois pour la chasse à l'œuf, au maximum de 3 emplois pour halloween, au maximum de 3 emplois pour Saint Nicolas, au maximum de 3 emplois par mercredi récréatif, au maximum de 2 emplois pour la patinoire du marché de Noël.

Il est proposé que :
- l'ouverture des centres soit conditionnée à une participation minimum de 8 enfants,
- les tarifs soient ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- les personnes soient rémunérées selon la délibération n°2018-004.

Il est indiqué qu'en fonction de l'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus, les conditions précitées peuvent être modifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'ouvrir un centre de loisirs aux dates et aux conditions énumérées ci-dessus,
- de créer, en conséquence, et au maximum le nombre d'emploi indiqué ci-dessus par période et par manifestation,
- d'autoriser le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,

- dit que les tarifs seront ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- dit que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004,
- prend acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

* Constitution d'un groupement de commandes portant sur la formation relative aux A.I.P.R et passage de l'examen par Q.C.M, des attestations de compétences

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :
Article 1 : décide de la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de LENS-LIEVIN et les communes volontaires, portant sur la formation relative aux A.I.P.R et le passage de l'examen par Q.C.M, des attestations de compétences

Article 2 : prend acte de la convention constitutive du groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS-LIEVIN

Article 3 : autorise Monsieur le Maire à signer cette convention constitutive.

* Modification budgétaire et subventions exceptionnelles
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- la modification budgétaire suivante :

En section de fonctionnement (dépenses):

Chapitre 62 - Article « 6232 » : - 4 000

Chapitre 65 - Article « 6574 » : + 4 000

- de verser une subvention exceptionnelle de 4 000€ au Football Club Bovénien et une subvention exceptionnelle de 150€ à l'association FEMI'FOOT.

* Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes (Version 2021) pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés, coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 27 mars 2021 et décide d'adhérer au groupement.

- Autorise le Maire à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

* Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes (Version 2021) pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés, coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 27 mars 2021 et décide d'adhérer au groupement.

- Autorise le Maire à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.



Vivons ensemble
les Hauts-de-France



La chaîne de télévision WÉO TV s'est rendue dans notre village afin de le mettre à l'honneur à travers l'émission «Merci pour l'accueil». On évoque la vie du village avec Monsieur le Maire, l'association Sauvons Notre Église avec son président Monsieur CARRÉ Pierre. On y admire le jardin des plantes médicinales (situé au Presbytère) avec Monsieur DELENGAIGNE Pierre et on découvre le périple de Dominique Wieckowiak triathlète qui a rejoint Rome en vélo en juillet 2020.

Pour visualiser ce reportage :

<https://www.weo.fr/video/merci-pour-laccueil-bouvigny-boyeffles-le-village/>



Pass Numérique



AGGLO LIÉVIN
PASS Numérique
#APTIC

LENS-LIÉVIN
AGGLO

**Avec le Pass Numérique,
le digital est enfin
à votre portée.**

Vous habitez l'une des 36 communes
de l'agglomération de Lens-Liévin ?
**BÉNÉFICIEZ JUSQU'À 100 €
POUR VOUS FORMER !**

pass-numerique.agglo-lenslievin.fr

Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

La communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en lien avec la mairie, propose aux habitants de la commune de se former au numérique.

Qui peut bénéficier du pass numérique ?

Le Pass Numérique est accessible à toute personne majeure résidant dans l'agglomération de Lens-Liévin, peu familière des nouvelles technologies et souhaitant développer ses savoirs numériques.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un chèque de 10 chèques d'une valeur unitaire de 10€.

Les usagers peuvent se rendre dans des lieux qualifiés Pass Numérique et bénéficier d'un parcours de montée en compétences vers plus d'autonomie numérique auprès d'un médiateur numérique.

Pour toutes informations,
Prenez rendez-vous auprès de :
Monsieur MUCHEMBLED Teddy
Par téléphone au 03.21.29.18.08
Par mail : t.muchembled.mairie-bouv@orange.fr



LENS-LIÉVIN
AGGLO

**Avec le pass numérique
le digital est enfin
à votre portée.**

AGGLO LIÉVIN
PASS Numérique
#APTIC

*Rendez-vous
dans votre mairie

Avec le Pass Numérique de la CALL
vous bénéficiez jusqu'à 100 €*
pour vous former !

pass-numerique.agglo-lenslievin.fr

Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

#APTIC
Le numérique au service
de tous



Kermesse école maternelle



Le 06 juillet 2021 s'est déroulée la kermesse de l'école maternelle. Pour cette occasion, l'école de cirque «Cirqu'en Cavale» s'est déplacée jusqu'aux élèves.

Toboggans gonflables, jonglerie avec balles, anneaux, équilibre sur objet, acrobaties ont été proposés aux enfants.



Kermesse école primaire



En raison du contexte sanitaire, les parents n'ont pu être accueillis à la salle Florence Arthaud, les enfants ont donc été filmés à la façon d'un court métrage.

Pour visionner le spectacle :

<https://pierrecurie62172.toutemonecole.fr/posts/4273163>



Par respect pour les enfants et comme nous l'aurions fait si nous avions été tous réunis, merci de regarder le spectacle en entier et de ne pas partir avant la fin !

Remise de tablettes aux CM2



Le 02 juillet 2021 a eu lieu la traditionnelle remise de tablettes par la municipalité aux élèves de CM2.

Un beau cadeau pour la rentrée au collège !



Point Information Médiation Multi Services



Le PIMMS

(Point Information Médiation Multi Services) est un organisme qui a pour but de favoriser l'accès aux services publics et d'améliorer votre vie au quotidien en vous accompagnant dans vos démarches administratives (retraite, rédaction de courriers, explications de factures, démarches en ligne ...)

Une permanence a lieu à bord de la PIMMS Mobile:

Tous les **1er mardis** de **chaque mois**,
de 13h30 à 16h30

Place de la salle des sports
à Bouvigny-Boyeffles.

Site de Libercourt



Place de la gare
Lundi 13h45 - 18h30
Mardi 9h - 12h / 13h45 - 18h30
Jeudi 10h - 18h30 non stop
Mercredi & Vendredi
9h - 12h / 13h45 - 17h30
03.91.83.18.65
artois-gohelle@pimms.org

Site de l'Arrageois



2 rue de Douai
Lundi : 13h30 - 17h15
Mardi : 9h - 18h non stop
Mercredi / Jeudi / Vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h15
03.21.22.11.61
arras@pimms.org

Site du Béthunois



136 rue St Pry Béthune
Lundi : 13h30 - 17h15
Mardi / Mercredi / Jeudi :
9h15 - 12h15 / 13h30 - 17h15
Vendredi : 10h15 - 18h non stop
03.21.80.62.23
bethunois@pimms.org

Site de l'Artois



440 C&H Bouillez (dans les locaux de VEOLIA)
Mardi : 8h30 - 12h sur RDV / 13h - 16h30
Mercredi 8h30 - 12h / 13h - 16h30 sur RDV
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h - 16h30
Vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
03.21.52.99.78 / artois@pimms.org

Site de Lens



49 place du Général De Gaulle
Lundi 13h30 - 17h15
Mercredi 9h- 18h non stop
Mardi Jeudi Vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h15
03.21.28.78.17 / lens@pimms.org

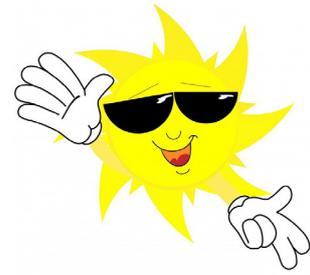
PIMMS Mobile



Pour connaître les permanences
de votre PIMMS mobile
06.48.53.93.18



Colonie été 2021



C'est à Torreilles, dans le Languedoc Roussillon que nos 17 jeunes ont passé leurs vacances du 8 au 20 juillet 2021.

Logés en camping, en bungalow toile équipé (literie, cuisine, salon de jardin), ils ont participé à un flot d'activités qui ne leur a pas laissé le temps de s'ennuyer.

À peine partis de Bouvigny, ils s'arrêtaient déjà au parc Asterix pour la journée avant de reprendre la route de nuit.

Sur place diverses activités étaient au programme : Tubing, Explorer Game, Aquagloss, Canyoning, Drop-In Water Jump, Accrobranche, Paintball, Karting, Cinéma, Visite de Carcassonne, Perpignan et Collioure, sans compter les nombreuses sorties au restaurant et les animations proposées par l'équipe pédagogique. Les jeunes sont revenus enchantés.

Rendez-vous en 2022 pour un séjour à l'étranger !

Centre de loisirs 2021

Ils étaient 157 enfants, de 3 à 14 ans, à venir passer quelques jours ou quelques semaines de vacances au centre de loisirs.

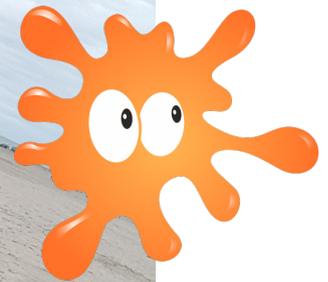
L'école Pierre Curie étant occupée par les travaux, c'est sur des sites différents que le centre de loisirs s'est déroulé.

Les 3/7 ans étaient accueillis à l'école Marie Curie, pendant que les 8/11 ans se rendaient à la salle Raymond Cordonnier et les 12/14 ans à la Maison des Jeunes.

Les annonces tardives du gouvernement en juin concernant la réouverture des lieux d'activités n'ont pas facilité l'organisation des sorties, mais les enfants ont tout de même été bien gâtés entre: piscine, judo, paintball, ferme pédagogique, journée à Ohlain, Dennlys parc, base nautique de Beuvry, Bagatelle, équitation, animation nature au domaine de Bellenville, accrobranche au cit'loisirs d'Arras et une journée à Nausicaa pour clôturer le centre de loisirs.

Vous avez peut-être aperçu la voiture de gendarmerie sur le parking de la salle des sports le jeudi 19 août : Les 8/14 ans, venus avec leurs vélos, ont participé à un challenge de la citoyenneté regroupant plusieurs épreuves.

Le centre de loisirs de Bouvigny a été classé 5ème sur les 18 centres participants du département.



Don de denrées alimentaires



Le collège Saint-François a fait un don de denrées pour les personnes bénéficiaires des colis alimentaires.

Les bénévoles ont reçu la visite des élèves et de leurs instituteurs afin de les remercier de cet élan de solidarité

Bonne retraite Marcel !



C'est avec une grande émotion que nous avons célébré le départ en retraite de Monsieur CAPELLE Marcel, Responsable des services techniques.

Monsieur CAPELLE a débuté sa carrière au sein de la commune le 01 octobre 2003 puis a pris la tête du service en 2008.

Nous le remercions pour toutes ces années de services à nos côtés et nous lui souhaitons de profiter de sa retraite bien méritée.

Depuis le 01 septembre 2021, c'est monsieur MOREL Manuel qui a prit le relais de Responsable du service.

Equipement salle informatique école primaire



La transformation de l'ancien préau a permis la création d'une nouvelle salle informatique flambant neuve avec 15 nouveaux ordinateurs financés par la municipalité.

Les enfants peuvent profiter d'un nouvel espace informatisé plus spacieux et fonctionnel.



C'est la rentrée !



C'est sous le soleil que les enfants ont repris le chemin de l'école.

Partagés entre la joie de retrouver les copains et la tristesse de quitter leurs parents, les écoliers ont fait connaissance avec leur instituteur et leur nouvelle classe.



Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Brisse, adjoint délégué aux écoles et de Monsieur Delengaigne, adjoint aux sports et aux finances, est allé rendre visite aux enfants et aux directeurs Monsieur Marle pour l'école primaire et Monsieur Delengaigne pour l'école maternelle afin de leur souhaiter une agréable rentrée.

Nouveaux locaux pour l'école primaire



Cet été, l'ancien préau de l'école primaire a été complètement réaménagé en 2 salles (Classe de CP et salle informatique).

Le défi était de réaliser les travaux pendant les vacances estivales afin d'inaugurer les nouveaux locaux pour la rentrée scolaire.

Le pari a été relevé haut la main !!



Travaux de voirie et embellissement



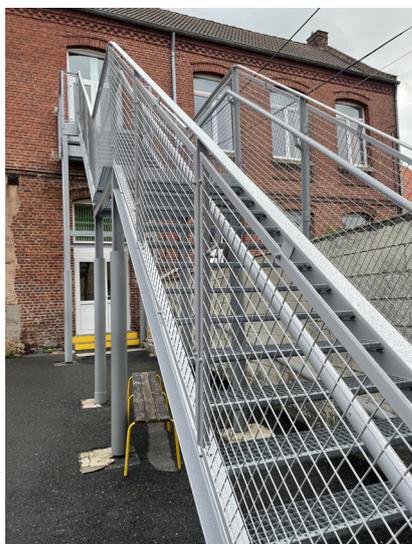
Les équipes du service technique ont réalisé les travaux d'embellissement des parterres devant le cimetière.



Réfection du trottoir de la rue Arthur Mayeur



Un nouvel emplacement a été créé au niveau des contenaires à verre et relais



L'escalier de secours de l'école primaire a été entièrement repeint.

Elargissement et mise en place d'une zone 30



Création d'un trottoir rue de luceux et mise en place d'une zone 30 dans la courbe afin de ralentir les véhicules.

Des travaux sont en cours également au niveau de la bretelle d'entrée de la rocade afin d'y créer une aire de covoiturage, de déchetterie ambulante et de faciliter la sortie des riverains de l'allée du prince.



Amicale laïque

Reprise des activités

FITNESS - le lundi de 20H/21H - Salle des fêtes

YOGA - le mardi de 9H15/10H15 - Salle des fêtes

GYM FÉMININE - le mardi de 15H45/16H45 Salle des fêtes

ACROSPORT - le mercredi de 14H/15H - Salle des sports
(à partir de 6 ans)

ÉVEIL SPORTIF - le mercredi de 15H/16H Salle de sports (à partir de 3 ans)

RANDONNÉE PÉDESTRE le jeudi sur RDV 9H00 (Parking de la mairie)

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

VENEZ NOMBREUX/SÉANCE D'ESSAI GRATUITE

Club de l'amitié

Le club de l'amitié reprend ses activités

Si vous êtes intéressés,
nous serons heureux de vous accueillir les jeudis de 14H à 18H.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Le Président, Léon MIONNET



Brevet cycle à faire



Cyclisme à faire 2021			
	Nbr participants	Distance	Nbr club
Cyclo	445	25 592	40
VTT	442	16 950	29
Marche	207	2 440	14
Total	1094	44 982	83
Classement			
	Cyclo	VTT	Marche
Rouvooy	33	SERVIN 12	Bouviary 18
Houctin	23	TEAM LOUIS 10	BONVA 16
GRENEY	22	GAEMAY 8	VERDIN 10
Douvaince	17		
WAVRIN	13		

Un grand merci à tous, participants
et bénévoles, pour votre participation aux
brevets de «La cycle à faire» organisés en colla-
boration avec les clubs cyclotourisme et VTT de
Beuvry et l'amicale laïque
de Bouvigny-Boyeffles.



Comité historique de Bouvigny-Boyeffles

Bulletin Au Gré du Temps n°43: Histoire de la famille TOULET (15 euros franco de port)

Sommaire:

- La famille Toulet du Comté du Ponthieu à Bouvigny
- Branches des Toulet d'Artois, Normandie, Bourgogne, Vosges, PACA, Monaco, Pyrénées..
- Des Toulet dans la Poche de Dunkerque en 1940 et dans les stalags
- Branche des Toulet en Normandie, leur vécu, leurs souvenirs
- Le caporal Paul désiré Joseph Toulet
- Une rixe au café Leflond en 1906
- Ascendance de Joseph Leflond et Augustine Martin
- La maison des amours mortels: Affaire Damette-Templier-Chaumont
- Cousinade: Les Demange-Toulet en 2018

Pour tout renseignement :
Mme Dubois 03 21 72 59 51
dubois.elisabeth4@wanadoo.fr



Au Gré du Temps

COMITE HISTORIQUE
Prix au Numéro : 15 €

2021 - Semestre 1 - n 43

Sommaire :

- La famille TOULET
- La généalogie LEFLOND
- La généalogie MARTIN
- La généalogie TOULET

Dans ce numéro :

Avant Propos	2
Les Toulet du Comté du Ponthieu	3
La branche des Toulet d'Artois et leurs descendants en Bourgogne, dans les Vosges, dans les Pyrénées, en PACA....	11
Des Toulet dans la Poche de Dunkerque en 1940 et en Allemagne	50
Branche Toulet en Normandie	58
Leur vécu en Normandie	64
Le caporal Paul Désiré Joseph Toulet	80
Une rixe en 1906 au Cabaret Leflond	88
Ascendance Joseph LEFLOND	101
Ascendance Augustine MARTIN	104
La maison des amours mortels	108



Paul Désiré Joseph TOULET

Caporal au 32^{ème} régiment d'Infanterie
1887 Bouvigny-Boyeffles - 1915 Souain (51)

Directeur de Publication & P.A.O. Pierre Delonggigne
Dépôt Légal : JUIN 2021 Impression : Copy Média
ISSN 1765-1603

Au Gré du Temps est une publication du Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles, association loi 1901

Présidente : Elisabeth Dubois Trésorier : Pascal Triquet
Secrétaire : Aimé Clément Logistique : Daniel Girelle
Bibliothécaire : Jean Luc Amele

Copyright : tous droits déposés. Reproduction interdite même partielle

Fémi'Foot



Pour les femmes de 25 à 50ans

Vous souhaitez vous (re)mettre au sport ?
Rejoignez l'équipe Fémi'Foot !

Le vendredi de 17h30 à 19h00
à la salle de sport
de Bouvigny-Boyeffles

 06/46/19/62/88

 Fémi'Foot

 femifoot.asso@gmail.com

Sport détente pour débutantes !

Adhésion : 20 €
Pass'sanitaire obligatoire



Nouvelle association

Création d'un nouveau club de football féminin dans la commune.

Bienvenue à elles !!



Football Club Bouvigny



Créé en 1978, Le FC BOUVIGNY section football est un club parfaitement structuré comptant près de 200 licenciés toutes catégories confondues. Du plus petit à partir de 6 ans jusqu'au vétéran (+ de 35 ans) les joueurs du club sont répartis dans 9 catégories différentes selon l'âge dont trois groupes de féminines.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Envoyez votre message sur notre page Facebook FC BOUVIGNY dans laquelle vous retrouverez toutes infos et activités et photos du club.

École de musique

C'est la rentrée à l'école de musique !

Toute l'équipe de l'école de musique tient à remercier et féliciter les élèves et les professeurs qui ont su ravir les oreilles du public à l'occasion de la fête de la musique organisée le 26 juin dernier à la salle des fêtes. Merci également à la municipalité et particulièrement à Madame Martine Caron, adjointe aux fêtes et à l'enfance qui a offert aux enfants les traditionnelles friandises de fin d'année.

Pour la rentrée, nous vous proposons des rendez-vous à ne pas manquer, la sainte Cécile qui aura lieu le 27 novembre, notre brocante le 27 Février et notre spectacle la Fiesta Bouv'Bouv' qui aura lieu le 2 Avril.

Vous souhaitez venir nous rejoindre et apprendre la musique ,n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'école de musique située dans l'ancien presbytère de la commune au 1 rue Maurice Gouy. Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au 06.16.74.69.71. Florian CARON.





Nous avons besoin de citrouilles, potirons, cucurbitacées en tous genres.

Tous les légumes seront rendus à l'issue de l'animation.

Ils ne seront utilisés que pour le décor

...

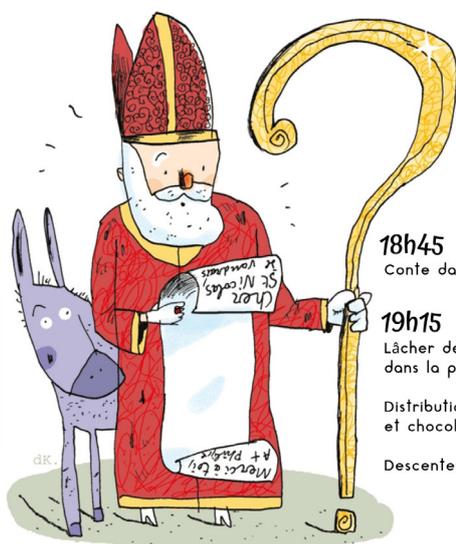
06 74 89 14 64



Rejoins-nous pour la

Saint Nicolas

Le **Lundi 6 décembre 2021**



18h45
Conte dans la salle F.Arthaud

19h15
Lâcher de ballons dans la pelouse de la Mj

Distribution de friandises et chocolat chaud

Descente de Saint Nicolas

Inscription obligatoire en mairie du 15 au 27 novembre



Les araignées de la sorcière



Ingrédients

- ◆ 60 g de farine
- ◆ 100 g de sucre
- ◆ 100 g de chocolat noir
- ◆ 100 g de beurre fondu
- ◆ 1 cuillère à café de levure chimique
- ◆ 2 œufs

Pour la décoration :

- ◆ de la confiture
- ◆ des vermicelles en chocolat
- ◆ des rouleaux de réglisse ou des « fils coca »
- ◆ des bonbons dragibus



Préparation

- ◆ Faire fondre le chocolat avec le beurre au micro ondes
- ◆ Mélanger au fouet le sucre et les œufs
- ◆ Ajouter le chocolat et le beurre
- ◆ Incorporer petit à petit la farine et la levure
- ◆ Verser dans des petits moules beurrés
- ◆ Enfourner à 180° pendant 15 minutes
- ◆ Laisser refroidir
- ◆ Badigeonner chaque gâteau de confiture
- ◆ Ajouter les vermicelles en chocolat
- ◆ Enfoncer 8 morceaux de réglisse pour faire les pattes
- ◆ Coller 2 dragibus pour faire les yeux



Flashez le QR CODE pour accéder au site officiel de la Mairie sur lequel vous trouverez :

- Les informations concernant votre ville
- Les services municipaux
- Les écoles
- Les associations ...

